

EXTRAIT
DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE
N° 5/2024

Portant autorisation de tirs par l'Association TPR
Le Maire de la commune de SAINT MARTIN d'ECUBLEI

Vu la loi n° 2003-239 du 18 Mars 2003 pour la sécurité intérieure relative aux armes et munitions,
Vu l'article L.2212 relatif aux pouvoirs de police du Maire pour la sécurité et la tranquillité publiques,
Vu le Code de la Santé Publique,
Vu la présentation des dates de tir par monsieur Gérard VANNIER, Président de l'association, domicilié à L'Aigle, la Métairie, pour l'année 2023 le 1er Février 2024,
Considérant qu'il appartient à l'Autorité Municipale de prendre les mesures nécessaires pour assurer la tranquillité et la sécurité des habitants dans le périmètre proche des activités du ball-trap,

ARRETE

Article 1er : le fonctionnement du club dénommé « Association du Tir aux pigeons de la Risle », dont le siège est à Saint Martin d'Ecublei et dont les activités se déroulent au lieu-dit « Bruyères du Bois » sur une partie de la parcelle cadastrée F 206, est défini comme suit :

- entre le 03 mars 2024 et le 22 septembre 2024 : tous les dimanches de 10h 00 à 12h30,
- et aux dates ci-dessous

le Dimanche 23 Juin 2024 : de 10h00 à 12h30 et de 14h à 18h30, Journée Club
le Dimanche 15 septembre 2024 : de 10h à 12h30 et 14h à 18h30 : journée Club
et

le samedi 30 Mars 2024 de 14h à 18h30,
le samedi 27 Avril 2024 de 14h à 18h30,
le samedi 25 mai 2024 de 14h à 18h30,
le samedi 29 juin 2024 de 14h à 18h30,
le samedi 27 juillet 2024 de 14h à 18h30,
le samedi 24 Août 2024 de 14h à 18h30,
le samedi 07 septembre 2024 de 14h à 18h30

(sous réserve d'un nombre suffisants de tireurs pour les samedis)

Article 2: Monsieur le Commandante de la Brigade de Gendarmerie de L'Aigle, Monsieur le Maire de Saint Martin d'Ecublei, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera affiché aux endroits habituels dans la commune de Saint Martin d'Ecublei, et aux entrées réservées aux activités de l'association.

Fait à Saint Martin d'Ecublei, le 09 Février 2024
Le Maire, Franck GAULTIER

